

**Travailleur social chargé de l'agrément, du suivi et du contrôle des assistants familiaux (H/F)**

 Titulaire ou contrat de 3 ans
  Chaumont (52)
  Fin de publicité : 15/02/2025

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Assistant socio-éducatif
<b>Temps de contrat :</b> 39h/semaine  <b>Fondement juridique du candidat contractuel :</b> <i>Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)</i>	<b>Echelon 1 :</b> 1 944,50 € <b>R.I.F.S.E.EP. :</b> 389 € <b>SEGUR :</b> 238 € <b>Sujétion :</b> 0 € « pas de sujétion »  <i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire « assistant socio-éducatif ».            Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i>

**Missions du service – positionnement de l'agent :** *Vous pouvez demander la fiche de poste complète.*

Le titulaire du poste est chargé notamment d'assurer, sous l'autorité hiérarchique directe du responsable de l'unité « Partenaires et lieux d'accueil », l'instruction des demandes d'agrément des assistants familiaux, l'accompagnement individuel et collectif des assistants familiaux.

**Tâches confiées :**

Dans le cadre des missions de protection de l'enfance et sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle « Partenaires et lieux d'accueil », le travailleur social assure les fonctions spécifiques suivantes, notamment :

- Evaluation des premières demandes, des demandes de renouvellement, d'extension et de dérogation d'agrément des assistants familiaux.
- Accompagnement professionnel individuel et collectif des assistants familiaux employés par le Conseil départemental.
- Contrôle des conditions requises pour le maintien de l'agrément des assistants familiaux et de l'exercice de la profession.
- Evaluation des projets d'accueil chez les assistants familiaux et recherche de lieux d'accueil.

**Profil recherché :**

- DE Assistant de service social, éducateur spécialisé exigé.
- Connaissance du contexte institutionnel, social, médico-social et juridique.
- Capacité d'initiative et d'organisation.
- Aptitude à l'écrit et esprit de synthèse.
- Capacité de soutien dans les situations de crise et de conflit rencontrées par les assistants familiaux. Le titulaire du poste doit savoir proposer des pistes de réflexion et de travail à ces professionnels dans les délais adaptés à la gravité de la situation et cela en lien avec les référents éducatifs des enfants confiés au sein de la famille d'accueil.
- Sens du travail en équipe: le titulaire du poste doit savoir échanger les informations utiles avec ses collègues, responsables d'unités, les responsables de circonscriptions d'action sociale et les partenaires du conseil départemental.

**Pourquoi nous rejoindre ?**

**Les plus :** Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle, prévoyance obligatoire et CNAS.

**Organisation de travail :** Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 22 jours RTT et 25 jours de congés annuels.

Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de **télétravail** sur 12 mois (versement d'une indemnité de télétravail) – Possibilité de versement du forfait mobilité durable.

**Comment candidater ?**

et adresser votre candidature à [contact.recrutement@haute-marne.fr](mailto:contact.recrutement@haute-marne.fr)  
Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.